

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

BOYNEUB ET PATRIE

PRIX de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

Rue Saint Jean n. 39.

Le PATRIOTE paraît tous les jours, le dimanche et jours fériés de l'année excepté. On peut s'abonner au BUREAU du PATRIOTE, ou au receveur des annonces, lettres et avis, de 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

ALMANACH FRANÇAIS.

Vendredi 3. Prise de Roses (Espagne), par le général Surot (1795).
Samedi 4. Prise de Rome (Italie), par le général Berthier (1798).

MONTEVIDEO.

Nous revenons à demain la suite de notre premier article pour nous occuper des événements du jour.

En vertu d'un décret rendu par le gouvernement le premier de ce mois, M. le président Rivarola, entré hier dans la capitale, comme non-lésions annoncées, a repris la direction des affaires; mais il parait que ce ne sera que pour quelques jours, car on craint l'extrême fatigue et l'âge (termes du dicton).

S. E. a été reçu par les autorités civiles et militaires, accompagnées d'un nombre d'officiers majors, et a été reçu avec effusion aux fêtes données qui lui ont été adressées par S. F. M. le vice-président et le commandant général.

M. le président, avant son départ, passera en revue toutes les forces destinées à la défense de la ville.

Si nous en croyons certains bruits, M. Santago Vasquez a été appelé au commandement de l'intérieur, M. le colonel Melchor Pacheco y Obispo celui de la guerre et le général Paz, investi de plus amples pouvoirs, resté à la tête de l'armée de réserve.

À l'assassinat de plusieurs de nos compatriotes qui aura sans doute été le résultat d'une ruse de M. le consul, a succédé celui de M. Ferré de Saint-Gaudens, commerçant, qui a été égorgé au Surot par ordre du général Ochoa, dit le Nacional. Nous attendons sur tout de M. Delarue, qui aura été l'auteur de cet infâme par qui de ce dit attentat, une juste et sévère punition.

FEUILLETON.

Journal précis de l'attaque de Lille, du 21 septembre au 3 octobre 1792, l'an 1^{er} de la République française, rédigé sous les yeux du conseil de guerre.

(Suite)

Le 28, les travaux de l'ennemi se bornèrent, comme la veille, à faire des dispositions de batteries formidables, auxquelles il travailla avec la plus grande activité, tant de jour que de nuit, à l'aide des sautoirs derrière lesquels il s'enferma; le plus grand feu de la place, qui se dirigea sur tout son développement, fut, cependant, lui faire perdre du monde, comme on l'a vu par le rapport de quelques détachés.

Le 29 au matin, l'ennemi poursuivit l'échèvement de ses batteries, quoique notre feu ne cessât pas de le harceler; tel était l'état des choses, lorsque, vers onze heures, on vint annoncer au conseil de guerre que l'officier supérieur autrichien accompagné d'un trompette, se présentait à la porte Saint-Maurice. Le général Raoul, redoublé commandant en chef depuis

M. Ferré était un ancien militaire plein de réputation et d'honneur: fixé depuis longtemps dans ce pays il avait su conquérir l'estime générale: en ce moment même de respectables négociations françaises d'ait il avait la confiance nous parlent de ce crime avec indignation et les larmes aux yeux.

Plusieurs personnes qui arrivent de la campagne annoncent que le sieur L... français, a été assassiné par les envahisseurs au Paso de Los Toros où il demeurait depuis trois mois. Sa femme et ses enfants auraient couru le même sort. L... était malade et ne jouissait point de toutes ses facultés.

Au moment où nous arrivons, M. H... basque, propriétaire, nous communique que sept de nos jeunes compatriotes partis il y a quinze jours pour le Cerro-Largo avec un convoi ont disparu. On n'a retrouvé les charrettes pillées et brûlées en partie, mais l'ennemi occupant ce point toute autre recherche n'est impossible. Parmi ces jeunes gens s'élevaient deux parents de M. H... dont la famille est dans la plus vive inquiétude.

C'est M. le général Iriarte qui va être chargé de l'achèvement des fortifications déjà très avancées et qui vont être terminées au premier jour.

Plusieurs de nos compatriotes qui ont déjà rendu à la cause de l'indépendance et au pays des services distingués sont désignés comme chefs des batteries des principales positions. Leur nom seul suffira à inspirer la confiance et à exciter une noble émulation.

Coloie. — Les détails suivants sur les premiers actes du gouvernement provisoire nous sont parvenus: plusieurs dames, parmi lesquelles une étrangère ont été publiquement insultées et on les force toutes à porter le mot tricolore.

Les ordres donnés au général Duboué de se rendre à Paris, détacha aussitôt le capitaine Morand, son aide de camp, pour aller, conjointement avec M. de Valenciennes, colonel du 15^e régiment d'infanterie, recevoir l'officier envoyé de l'armée ennemie; on lui fit traverser la ville en voiture, les yeux bandés, et il fut introduit au conseil: il remit alors une députation de capitaine général Albert de Saxe, portant nomination au général-commandant de rendre la ville et la citadelle à l'empereur et roi; il annonça qu'il en avait une autre pour la municipalité; mais, sur l'observation qui lui fut faite que les lois françaises, suivant lesquelles la place avait été mise en état de siège, ne permettaient pas de le laisser communiquer avec la municipalité, cet officier consentit à la remettre au général-commandant; qui lui donna l'assurance de la faire passer devant sa destination, et de lui en remettre la réponse conjointement à la senne.

Vers une heure de l'après-midi, l'officier autrichien sortit de la salle du conseil, et fut reçu avec les plus précautions à la porte Saint-Maurice: le peuple qui avait porté à sa mission tout le respect commandé par le droit des gens, ne fut pas plutôt instruit

de sa nouvelle administration a vagement débatté ce qui est un peu plus sérieux c'est qu'on est forcé ici aujourd'hui de recevoir le papier-monnaie comme monnaie courante. Bien des enroutés ont déjà ouvert les yeux.

Les circonstances deviennent plus graves de jour en jour, non pour la cause du pays qui grâce aux lenteurs des roistes a pu réunir bien des succès de succès, mais pour la population française ou étrangère, répandue dans la campagne et qui après avoir négligé de se garantir sans protection, sans appui en butte aux violences de l'ennemi. Ce que nous venons de publier prouve suffisamment une inexplicable incurie ou une confiance que nous avons peine à concevoir.

En effet, il ne s'agit point de guerre civile: ce sont les forces de Roses qui s'avancent dans la république, dans un but qui nous ne voyons point connaître, mais évidemment animées de cet esprit hostile qui s'est avoué et s'avouent contre nous, même il nous l'a dit Markin et dit M. De urde lui-même à l'entour du feu sauvage et insouffrante expression sous ses lèvres.

Dans un état de choses tel, n'est-il point du devoir impérieux de M. le consul, après avoir fait d'abord tout ce que lui dictent ses instructions, d'éclairer la population qu'il administre sur sa véritable position: négocians, industriels, riches du pays, nous sommes tous intéressés à savoir ce que nous avons à craindre ou à espérer et nous nous voyons obligés d'exposer à cet égard des explications que nous publions dans nos opérations commerciales ou qui nous fissent connaître jusqu'à quel point nos personnes seraient respectées. Que dirait dans le cas contraire cette autorité protectrice, paternelle appelée à veiller sur nous et nos intérêts — un vain et inutile simulacre.

On nous dit que plusieurs de nos honorables négocians qui se sont réunis aujourd'hui, se proposent de faire auprès de M. le consul une

de son objet, que si l'ennemi s'élevait de toutes parts sur les pas de l'ennemi, il n'est resté que les ans des cris de liberté que la nation Citoyens, soldats, officiers-généraux, tous participent l'indignation d'une sommation révoltante, et la fermeté exigée avec laquelle les officiers municipaux et le général commandant avaient juré de mourir fidèles à la patrie.

A peine l'envoyé eut-il atteint les postes de l'armée ennemie, que son artillerie, par la détonation subite de 12 mortiers et 21 pièces de gros canons traçant à boulets rouges, jeta l'alarme dans les divers quartiers de la ville. Notre artillerie opposa à ce feu épouvantable, en vain avec la plus grande vivacité, toute l'énergie de moyens dont elle était capable; cependant, l'église de Saint-Etienne et les maisons voisines furent bientôt la proie des flammes, malgré la célérité des secours que les officiers municipaux conduisirent en personne.

Le 30, l'ennemi soutint tout le jour, comme il l'avait fait dans la nuit, le feu étonnant de la veille; l'ennemi continua autour de l'église Saint-Etienne. Un autre plus considérable encore s'était manifesté dans le quartier de la paroisse Saint-Nicolas, où l'ennemi

démarche tendant à obtenir ces explications : nous les ap-ouvons hautement, nous les remercions même au nom de la population que ces renseignements intéressent et nous aimons à croire que méprisant les funestes conseils de deux ou trois individus qui se sont montrés plus d'une-fois ennemis, dans l'esprit de leurs basses intrigues et de leurs vils intérêts, de la cause nationale, M. le consul répondra dans cette circonstance d'une manière explicite et toute française.

En effet, la population entière est dans un état d'anxiété, d'agitation impossible à décrire. Tout le monde a les yeux tournés vers notre représentant et attend avec impatience un geste qui serve de signal. Une telle situation est trop violente pour pouvoir durer; nous engageons toutefois nos compatriotes à un reste de patience, bien certains que notre consul ne laissera point déborder par l'opinion.

Quant à nous, malgré de vaines menaces, nous continuerons consciencieusement notre tâche; nous parlerons haut peut-être mais nous dirons toujours vrai et cela sans nous étayer des lois républicaines, mais ayant sans cesse sous les yeux nos lois que nous respectons et sur lesquelles nul besoin s'appuiera notre défense.

Nous reviendrons demain sur ce sujet, mais nous recommandons avant tout à nos compatriotes jusqu'à la réunion générale qui doit avoir lieu, de ne négliger aucune des mesures recommandées dans les réunions particulières: patriotisme, activité, et lorsque le signal sera donné la population entière se lèvera comme un seul homme: nous le répétons pleins de confiance, ce signal ne se fera point attendre!!

Le Constitutionnel de ce soir annonce ainsi les nouvelles que nous avons données plus haut.

Le général Paz est nommé commandant général des forces, infanterie et cavalerie, qui existent dans la capitale et sa banlieue et de celles qu'enverra sur ce point le président de la république.

Le colonel Pozolo reprend le commandement général des guerres.

Le colonel D. Manuel Correa est nommé à l'état-major jusqu'à ce qu'il soit permis de lui

avait dirigé un déluge de bombes. Les citoyens, les soldats, animés par la présence des officiers municipaux, s'efforcent d'en arrêter les progrès; leurs efforts sont vains; on porte des secours partout où le même danger peut se manifester, et ce n'est pas sans des vains efforts que les citoyens des différents quartiers, veillant jour et nuit, à travers tous les dangers, à suivre la direction des boulets rouges dans la toiture des maisons, parviennent à en arrêter les effets les jours suivants.

Le 1er octobre, même feu soutenu de la part de l'ennemi, malgré la vivacité du nôtre; des incendies partiels se manifestent encore, des secours prêts et rassemblés à la Maison Commune y volent avec les pompes.

Ce même jour arriva le général Lamarlière avec six bataillons de volontaires nationaux, deux de troupes de ligne et trente-sept canonniers citoyens de Béthune.

Le 2, le feu de l'ennemi s'était un peu ralenti, et par intervalle, tourmenté sans doute et affaibli par la vivacité de notre, tant de canons que de mortiers; il nous arriva ce même jour un bataillon de volontaires fédérés.

Le 3, dès la pointe du jour, le feu de l'ennemi et le nôtre furent très-vifs de part et d'autre: la surveillance continuelle des citoyens aux incendies, les arrêtaient partout où il s'en montrait (1). Les pompes de

(1) La familiarité que le citoyen et le soldat avaient prise des premiers jours du bombardement, sans l'usage des boulets rouges lancés par l'ennemi, les avaient rendus ingénieux sur les moyens d'en parer le ravage. Chaque rue avait son drapeau blanc de son étendard, les garçons qui, jour et nuit, observaient la direction des boulets; ils les avertissaient à la pile au moment de leur chute, valaient promptement à leur découverte, et les combattaient; après les avoir dirigés à ces rangs dans les rues que chaque maison tenait prêts d'être à cet effet.

désigner le poste où ses services pourront être utiles.

— Outre le ministère de l'intérieur, M. Santiago Varquez est appelé à gérer celui des affaires étrangères.

Le général Aguiar a été remercié des services rendus pendant son administration.

— Le colonel Luna a remporté un avantage sur l'avant-garde ennemie au gué de Juan Chaso, rivière de Santa Lucia.

Nous voyons avec un bien vif intérêt la presse indépendante des départements marcher d'accord avec nous dans l'exposé des idées de réforme. Ainsi nous empruntons-nous de reproduire l'article que l'Indicateur de Bordeaux publie sur ce sujet.

« Le ministre a fait tout son possible pour enrayer le mouvement qui s'est manifesté dans le pays en faveur de la réforme électorale. Mais la cause de la réforme n'en a pas moins fait son chemin; elle est entrée à la chambre; elle a été réduite, il est vrai, aux proportions parlementaires; mais on se rappelle la discussion de l'année dernière, et l'on voit tous les points qu'elle a fait courir au cabinet.

« Les réformateurs ont engagement pris pour draper la proposition présentée à la chambre sur la jonction des députés. Quelques journaux demandent aujourd'hui, comme supplément, le vote au chef-lieu. Cette question méritait d'appeler tous les efforts des diverses fractions de la gauche; elle nous paraît de nature à rallier tous les hommes qui présentent une opposition sérieuse aux luttes transactionnelles personnelles. Aussi, le vote au chef-lieu, la destruction du corps électoral, l'indemnité aux députés, l'exécution des incompatibilités, à des classes plus nombreuses de fonctionnaires, la révision complète de la législation sur la presse: telles ont les questions que nous croyons avoir méritées pour être comprises de tout le pays, et à traduire pour qu'elles deviennent d'une application facile.

« Nous pensons que si l'opposition poursuit, sans dévier et sans fléchir, ces utiles réformes, elle se reconstituera sur le terrain des principes, et elle sera suivie par le corps électoral lui-même. Il y a long-temps qu'on a reconnu que le miracle d'un tel succès n'est ni le miracle d'un tel succès, ni le miracle d'un tel succès, ni le miracle d'un tel succès. On ne doit donc plus hésiter à défendre ces intérêts pour que ces questions trouvent une solution prochaine. On a été à l'impasse. Le moment est venu d'agir et de réaliser. On peut nous avoir bies que la majorité seule résolve, mais il y a deux majorités: l'une dans le parlement, l'autre au dehors. Quand celle-ci est résolue et emportée, elle ne manque pas d'entraîner l'autre. Le rôle de l'opposition, c'est d'être battue dans la chambre et victorieuse dans

la ville; elle réussit à peine: ce fut d'inc dans les transports d'une joie universelle, et d'un sentiment difficile à rendre, que l'on vit arriver à la fois les pompes des villes de Béthune, Aire, Saint-Omer et Dunkerque (celle-ci avait envoyé les siennes en post): elles furent du plus grand service dans ce moment (2).

Le 4, l'ennemi avait moins tiré dans la nuit, où il était occupé, sans doute, à réparer la dévastation que nos batteries avaient pu causer dans les siennes; mais, depuis huit heures du matin jusqu'à onze, il fit à la fois le feu le plus vif et le mieux soutenu de bombes, de boulets rouges et de boulets froids, soit que les premiers manquaient à sa durée, soit qu'il voulait tromper la vigilance des citoyens à travers l'abandon effrayable d'un tel feu; le nôtre ne fut pas moins soutenu, et l'un et l'autre s'attaquèrent de nouveau vers les deux heures de l'après-midi avec la plus grande violence. Deux bataillons de volontaires et un de troupes de ligne entrèrent ce même jour dans la place.

Le 5, le feu de l'ennemi, qui avait continué pendant la nuit, mais avec quelques intervalles de repos, parut beaucoup moins vif dans la matinée: il s'affaiblit sensiblement dans le reste de la journée, et ne tira plus que de quatre à cinq pièces. Toujours à boulets rouges, sans qu'il en résultât d'autres inquiétudes.

Le soir, à huit heures, arrivèrent au conseil de guerre les citoyens Delmas, Duhan, Debzlegardo, Dequeyroy, d'Annot et Dulcet, commissaires-députés par la Convention nationale; ils y prirent séance dans le moment où l'on agitait la question des sortis-

(2) Des secours en vivres et en défenses s'annonçaient de tous côtés arrivés de toutes parts, tant la courageuse résistance de Lille. Un grand nombre de citoyens s'étaient réunis dans le jardin aux habitans des villes voisines, pour organiser le secours de la ville.

copinion. Lorsque le ne réclame rien qui ne soit juste, raisonnable, praticable, elle obtient l'assentiment du peuple et c'est par là qu'elle est forte. Or, les réformes de ce genre nous occupons sont d'une incontrastable utilité; elles ont été long-temps débattues; elles ont pour elles l'autorité de la raison et du bon sens. (Commerce.)

LA TOISON D'OR.

La chimie électrique est fertile en miracles; chaque jour nous apporte sa merveille. Un élève de Berzelius qui s'occupait en Suède de la dorure galvanique, ayant employé dans son appareil une peau de mouton après laquelle il restait quelques flocons de laine, s'aperçut qu'ils s'étaient convertis d'or en quelques endroits; il continua ses recherches de ce côté et finit par dorer une toison tout entière, dont la laine était aussi soyeuse que dans l'état naturel.

Ce jeune savant, qui habite un village, ayant montré sa toison d'or aux paysans, ceux-ci ont fait un irruption dans son laboratoire, qu'ils appelaient l'usine du diable, depuis qu'il s'était amusé à leur donner des commotions électriques; ils ont tout brisé et se sont mis à poursuivre le pauvre chimiste qui s'est réfugié avec sa toison à Upsal, où il a été recueilli par les élèves de l'université. Ceux-ci se cotisent pour le nourrir et lui monter un nouveau laboratoire, où il cherche à appliquer sa découverte au drap tissé: de sorte que nous pouvons espérer d'avoir bientôt des draps d'or, d'argent et de platine, qui (si cette dorure de la solidité) remplaceront avantageusement les pelons et les broderies de nos uniformes. C'est un coup terrible porté à la passementerie actuelle.

(Lauffenblat.)

MOUVEMENT DU PORT

DE MONTEVIDEO.

Arrivées du 2 février.

Cádiz, le 9 décembre, brick anglais Ramble, de 200 tonneaux, cap. Bruc & Hoghei et frère.

Buenos Ayres, brick sardo Rampero, 250 tonneaux, cap. pour Gènes.

Gènes, le 2 décembre, brick sardo César-Auguste de 200 ton. cap. Antoine Queriberti, à Liavallois chargément général avec 44 passagers, 680 balles papier gris et blanc, 2 bques. huile, 9 il. vin, 605 caisses pain, 45 fromage, 25 sacs amaranthe, 85 collis.

ONT FERME REGISTRE.

(Le 31 Janvier).

Brick anglais, Batté, pour l'Angleterre avec 4,000 cuirs de vaches salés, et 12,000 id cuirs de veaux.

Brick espagnole Firato, pour S. Catherine, avec 300 fanegues sel.

vigoureuses proposées par le général Bourdonnaye, commandant en chef l'armée; idée à laquelle la position formidable de l'ennemi permettait bien moins de se prêter que sur un développement d'attaque ordinaire. Le général-commandant leur rendit compte de l'état de la place, et de la vigueur des moyens de résistance opposés jusqu'à ce jour.

Le 6, l'ennemi qui n'avait tiré que par intervalle dans la nuit, répondit encore moins, le jour, à la vivacité de notre feu; il ne tira plus que de quatre pièces à boulets rouges, et son feu cessa entièrement dans l'après-midi. Les rapports qui nous furent faits tout de la part des déserteurs que du dehors, s'accordèrent à annoncer la retraite de l'ennemi et le marche de sa grosse artillerie vers Tournai; la nôtre ne le laissa pas plus tranquille dans ses retranchemens.

Le 7, nul feu de l'ennemi ne s'était fait entendre dans la nuit, deux salves de notre artillerie précédèrent la découverte que le général avait ordonné de faire à six heures du matin. M. Bourdeville, premier lieutenant-colonel du 74e régiment, sort par la porte Saint-Maurice, avec deux cents hommes, deux compagnies de grenadiers et un détachement de hussards; plusieurs coups de mousqueterie des vedettes de l'ennemi, sur ceux-ci et quelques autres parties des retranchemens, ne laissèrent aucun doute sur sa présence; le lieutenant-colonel, qui avait eu ordre de marcher avec précaution et de rien hasarder, fit sa retraite sous la protection du feu de la place. Des déserteurs nous rapportèrent, en effet, à midi, que l'ennemi gardait encore ses retranchemens avec un bataillon d'infanterie, de nombreux piquets de grenadiers et deux dernières pièces de canon.

Le 8, le général fut informé dans la matinée que l'ennemi avait fait sa retraite dans la nuit et se portait

AVIS DIVERS.

A M. l'Editeur du Patriote Français.

Veuillez insérer, dans votre plus prochain numéro, la traduction d'une lettre que j'ai adressée au National.

Monsieur, dans votre n. 1219 a paru un avis signé Baurin et Ancey. Ils avertissent mes clients qu'ils ne doivent point satisfaire leurs engagements envers moi, dans mon magasin de tailleur, rue du Porton n. 126. ni à moi ni à M. Adel Fonteyar, en qui j'ai toute confiance, sans l'intercession de l'un d'eux.

Un tel avis attaque tous mes droits, comme seul propriétaire de l'établissement, et le seul intéressé, par conséquent, à ce que mes débiteurs remplissent leurs engagements, et il tend à soulever l'opinion publique contre moi, en faisant croire au commerce que j'ai quelques relations d'intérêts avec Baurin et Ancey, et à mes débiteurs, qu'ils ne doivent point s'empres- ser de me payer par les raisons ridicules et calomnieuses qu'ils déclarent avec impudence. Cet avis me place donc dans la nécessité de déclarer, au public généralement que possible, quelles sont les relations qui existaient entre moi et ces individus; comment ils m'ont récompensé de la généreuse protection que je leur ai accordée en leur confiant l'administration de mon éta- blissement, à la faveur de mon crédit, et quel est aujourd'hui l'état de mes relations avec eux.

Je suis le seul et véritable propriétaire de Baurin et Ancey, il y a près d'un an et demi, dans mon magasin, accordant à chacun d'eux un salaire de bénéfice. Le crédit et le nombre de clients de l'établissement leur fit croître, et avec raison, que cette habi- tation leur serait beaucoup plus avantageuse, comme moi le sentis- erais aussi ma connaissance de cette partie. Capital, crédit, administration vraiment paternelle, j'employai tout envers mes nouveaux associés, opérant qu'ils assurèrent apprécier mes con- ditions et mes excellentes dispositions à leur égard. Mais tout fut inutile. A peine eurent-ils en main le contrat d'association qu'ils se déclarèrent maîtres absolus de la gestion; ils disposèrent ainsi à leur gré de mes intérêts, ils gravèrent mon crédit et me calomnièrent, et ce qu'il y a de plus, ils m'obligèrent à la première condition à observer dans les affaires, en envoyant les livres de la manière la plus inexacte et la plus embrouillée. Qui pourrait imaginer à une semblable conduite? Et si-il possible de- voir- mais de continuer l'association? Le 10 décembre dernier, il fut nécessaire de dissoudre judiciairement la société. Je traitai chargé de la tâche ingrate de liquider les intérêts sur que mes don- nees inexactes me présentaient des livres en désordre, et, m'étant présentée chez plusieurs personnes bien connues, qui étaient portées en me devant à l'établissement, afin d'obtenir un paiement, il me fut répondu qu'on avait payé à Baurin et Ancey, et il n'existait cependant aucun appoint de ces en- tre-prises à la caisse de la société. Nombre de faits de cette nature, que j'ai dû démentir depuis, que je m'occupe des restes (ce qui m'est difficile puisque les individus persistent à me cacher l'adresse d'une grande partie des débiteurs, avec qui doute pour faire les recouvrements à leur profit), m'ont forcé à recourir à l'administration des lois. Je me suis donc présenté devant l'au- torité compétente, avec des pièces justificatives telles qu'elles ne permettent pas le moindre doute sur le point qui m'intéresse ex- ceptivement. Il apparaît un libéralisme éclairé doit se combiner- tait celui qui veut à garantir la somme par son labeur ne est avec honneur, et la publie sans alors de quel côté se trouvent, dans cette affaire, la raison et la vérité.

Une cause exprimée du contrat rendait Baurin et Ancey responsables des placements hasardeux faits par eux. Si l'un d'eux au moment de ce placement, ce qui des sommes qu'ils n'ont point versées en cash, il est facile de constater que le s'x mois ou les bénéfices appartenant à ces individus, comme aussi le peu qu'ils avaient à recevoir après la liquidation finale, a été absorbé par eux bien avant l'époque de la répartition. C'est ainsi que leur opposition à ce que j'ai recouvré ce qui est,

de l'établissement, est absurde et de toute nullité, à moins qu'ils ne prétendent soutenir ce qu'ils ont dit tant de fois, qu'ils ont les maîtres de mon magasin, de mon crédit, de mes rela- tions, et que je ne suis rien dans ce qui est notoirement ma propriété.

Lors de la dissolution de la société, Baurin et Ancey de- meurèrent obligés, sous ma direction ou celle d'une personne de ma confiance, à faire rentrer tout ce qui était dû, et dé- biter, comme ils paraissent l'avoir dans leur avis, c'est à moi, comme chef de l'établissement, et chargé de la liquidation de la société, qu'il fut accordé la faculté de faire les recouvrements; et eux se trouvant obligés à faire les mêmes recouvrements sous ma surveillance, ce qui s'ob-serve avec un succès qui orna- nait l'adresse à des débiteurs, mais d'ailleurs indigne de confiance. Leur opposition à ce que j'opère les restes n'est donc qu'une absurdité et une impertinence ajoutée de leur part à tant d'ac- tions, dans le cours de cette affaire.

Outre ce que j'ai exposé, et afin de faire connaître jusqu'où peut arriver la mauvaise foi calomnieuse de ces individus s'ag- rante, je déclare solennellement porté au livre Coine, et sous l'avis immédiatement remis aux personnes auxquelles la ma- nifestation doit. Je déclare la ligne impertinente de démentir ce que j'avance ici, et de prouver ce qu'ils ont en l'impudence d'a- vancer.

Dans cette réponse, j'ai présenté sous leur véritable jour les détails de cette affaire j'ai été que les personnes dont j'ai l'hon- neur d'être connu me rendront justice, cette justice, je l'attends aussi de M. le Juge de Commerce, qui est déjà exactement informé de la conduite de Baurin et Ancey.

J'ai l'honneur, etc. 20 janvier 1813. CHENEVY.

FABRIQUE DE POMPES ET POULIES.

M. A. Degruhe a l'honneur de prévenir MM. les pro- priétaires et capitaines de navires, qu'il vient d'établir dans sa tonellaria, déjà bien renommée, rue Saint-Michel, n. 60 une fabrique de pompes de toutes grandeurs, gran- des et petites poulies perfectionnées et ordinaires. Il a aussi un assortiment complet de grands mats, mât de misaine, huniers, perroquets, arceaux, hunes, rames, an- pres, et généralement tous les agrès nécessaires dans cet état.

Les personnes qui voudront bien l'honneur de leur confiance seront servies avec exactitude et à des prix très modérés.

FABRICA DE BOMBAS Y NOTONES.

M. A. Degruhe a l'honneur de participer à los propietarios y capitanes de buques que se ha de establecer en su tonellaria bien nombrada en la calle San-Juan, n. 60 una fabrica de bombas de todas clases y tamaños, molinos de viento y aperos de patente, con sus corres- pondientes molduras, idem chicos y grandes y tambien or- dinarios de todas clases tiene tambien un entido completo de palos mayores, de mosenas, trinquetes, maderas de gavia, de jante etc., ramos, palanca, molduras de patente, pipas para agua, etc. etc.

Las personas que quisieren honrarlo con su confianza, serán servidas con prontitud y a precios muy moderados.

Navires en Charge.

Pour le Havre: passagers seulement.

Le trois-mâts brique française, Marie Louise, cap. Augouère, touchera de retour de Buenos-Ayres, le

de l'autre côté de la Marque, à peu près à moitié che- min de Tournay; il ordonna de suite au maréchal de camp Champ-martin de se porter en avant du faubourg de Fives, à la tête d'un détachement de cinq cents hommes de volontaires nationaux et des troupes de ligne aux ordres de M. Dorières, lieutenant-colonel du 87e régiment, suivi d'un détachement de husards, et 15 régiment, et de M. O. Kœf, lieutenant-colonel du de faire raser les retran-chemens de l'ennemi par deux cents travailleurs commandés; nombre de citoyens s'y portèrent en foule, ce qui n'éprouva aucun obstacle.

Ce même jour les incendies continuaient encore, mais tout était calme dans les murs de Lille. L'ennemi avait remporté avec sa honte ses instrumens de guerre brisés; sa perte, suivant nombre de rapports, peut être évaluée à environ deux mille hommes, tant tués que blessés, parmi lesquels nombre de ses canonniers et bombardiers.

Le 9, la destruction des ouvrages de l'ennemi a été poursuivie aux ordres de lieutenant-colonel Giscardi, commandant de l'artillerie, et sera continuée jusqu'à ce qu'il n'en reste aucun vestige.

D'après le rapprochement des divers rapports faits par les déserteurs, l'armée ennemie était forte de vingt- quatre à vingt-cinq mille hommes d'infanterie et de six à sept mille hommes de cavalerie.

La garnison de Lille, dans les premiers jours de l'attaque, était de environ six mille hommes d'infanterie et six cents chevaux.

Tel est le récit exact d'une expédition atroce, exé- cutée contre tous les droits de la guerre, et qui doit à jamais couvrir d'opprobre l'armée autrichienne aux yeux des nations civilisées. En vain s'était-elle flattée de la conquête de Lille, sans développer d'attaquer sur

les nombreux ouvrages qui la couvrent; en vain avait- elle compté, en portant sur tous les points de sa sur- face, l'incendie, le ravage et la mort, diviser et enlever un peuple fier de sa liberté. Un calme froid et stoïque, à travers ce théâtre d'horreur, se peignait sur le front du citoyen indigné; les malheurs de chaque jour en- flammaient son courage; un sentiment héroïque sou- tenait ses bras défaillans au milieu des fatigues et de- veilles; enfin, tandis que le soleil, par principe et par devoir, s'élevait devant à ses pieds, y déployait, comme au milieu des flammes, une valeur peu com- mune, le Lillois, insensible à ses pertes, jurait de mou- rir non seulement sur les restes fumans de son habita- tion, mais encore sur sa brèche de ses remparts, où l'ennemi se portait que des efforts impuissans. Epoque à jamais mémorable! Puisent les chefs, les pères d'un peuple libre, rappeler à leurs derniers vœux la fierté héroïque, les sentimens généreux et vraiment patrio- tiques des braves Lillois.

Fait en conseil de guerre, à Lille, le 10 octob. 1792, l'an 1er. de la république française.

Signés, le maréchal-de-camp commandant, RUAUL; le maréchal-de-camp, LANARLIERE; le maréchal-de-camp, CHAMFROIN; le chef-de- légion, BRYAN; le colonel du 15 régiment d'in- fanterie, VAREZ; le lieutenant-colonel et com- mandant l'artillerie, G. GUYCARD; le lieute- nant-colonel du génie, J. B. GARNIER; le li- utenant-colonel du 3 bataillon de la Somme, TOUY; le lieutenant-colonel du 3 bataillon de la Somme, RAINBARD; le lieutenant-colonel du 19 régiment d'infanterie, LOUIS; le lieutenant- colonel du 23 régiment d'infanterie, DAGLAS; le lieutenant-colonel du 6 régiment de cavale-

10 février prochain, et pourra prendre quelques passagers à son bord, qui seront bien traités et logés parfaitement dans sa vaste chambre.

S'adresser pour traiter à son consignataire, Aymes frères rue de la Pescaderie, 62.

Pour Sainte-Catherine et Rio-Janeiro.

Brick b-rien, Felunza, prendra chargement et passagers à des prix modérés.

Pour traiter, s'adresser à M. Manuel de Costa, ou au capitaine à son bord.

Le capitaine du trois-mâts brique française, Ducodré, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso, de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur pas- sage.

REMATES.

POR RAFAEL RUANO.

Incendio de Muebles.

En la calle de San Pedro núm. 131 al lado del Sr Don Tomas Cazares.

El lunes 6 á las once en punto, empezará la venta precisamente, á la más alta postura, diversos de conta- do, todos los muebles existentes en dicha casa por au- subitarse su dueño del país, el pormenor se dará des- pués.

POR PATRICIO VAZQUEZ.

Quemazon de Muebles.

El martes 7 del presente, á las once en la casa de los SS. Zumaran y Tresserra, calle de San Benito, se rematarán indispensablemente, por los precios que ofuscan, todos los muebles de uso del Sr. Tresserra, que se ha aumentado del país, consistiendo en un buen surtido de camas, roperos, mesas, sillones, lavatorios, ca- pejos, comodas, escritorios, un erpé, un piano, y mu- chos otros muebles, cuyo pormenor publicaremos.

POR SILVA Y SARTORI.

Gran Quemazon de efectos para almacén y ferreteria. En la calle de los Pescadores 6 de San Joaquin, núm. 23 que no tubo lugar el miercoles por el mal tiempo.

El martes exactamente á las once de la mañana, se venderán al mejor precio los articulos siguientes:

Tabaco negro y paraguay muy superior, arcuitonas, calderas, frenos, tarros tintos, cola inglesa, pasas de ura y de higos, yerba, tierra polvora, fracos de tinta, jarras de charol, balanzas y pesas, cubiertos, tijas con tabaco pirado, ollas, bisacris, canela, cominos, pimienta, mani, nueces, cigarros, licores, aceite, vina burdeos, pintara, vino malvacia, idem champagne, cerveza negra en medias botellas, almidon, ajos, cho- colate, vino de Oporto, anicote, rapé, porotos, papel, y muchos otros articulos.

AL MISMO TIEMPO.

Por orden del señor juez de intestado, unos haules con porcion de ropa hecha, cucharas de plata y otras alhajas ect.

rie, CLARETHAL; le lieutenant-colonel de 13 regiment de cavalerie, BAILLOT; le greffier du conseil de guerre, TOUSSONNIER.

De tous les braves qui ont signé ce précis, pas un n'existe, à ce que nous croyons, pour prendre part à la fête commémorative qui aura lieu le 8 de ce mois. C'est à peine s'il reste encore quelques-uns des hom- mes qui ont pris part en son ordre à cette défense. Le Liberal du Nord, par exemple, nous donne les dé- tails suivants sur l'existence d'un courageux citoyen qui a vaillamment participé à la défense de la ville de Lille.

Dans la commune de Dierwart, pres d'Henin- Liétard, dit ce journal, vit encore un vieillard nommé Raimond (Philippe-Joseph) né en mai 1760, dans la commune d'Izel-les-Equerchin (Pas de-Calais). En- gagé à l'âge de 17 ans dans le 13 régiment d'artillerie il fit la guerre de l'Amérique, en 1778, puis revint en France servir à nos phalanges révolutionnaires. En 1792, il était à Lille, dans la compagnie de Besangne; il y enseignait la manœuvre du canon; il se distingua par son courage et son adresse. C'est lui qui, pendant le siège de Lille à démanté la première pièce d'une ba- terie que Marie-Christine avait fait établir pour y met- tre elle-même le feu. Il rentra dans ses foyers, en 1800, après avoir fait une grande partie des guerres de l'empire. Il a essuyé un grand nombre de blessures qui attestent sa bravoure; il jouit encore aujourd'hui d'une grande partie de ses facultés intellectuelles, mais il ne peut plus marcher.

